Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2017)

Heft: 2173a: D'où vient, où va la révolution numérique?

Artikel: Les risques du numérique : l'économie s'adapte, les régulations et systèmes de protection sociale peinent à suivre

Autor: Imhof, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014353

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pour rester intégrées. Les chercheurs ont identifié d'autres cas de figure. Celui de jeunes adultes socialement exclus qui, grâce à leur intégration numérique de départ – Internet, jeux, etc. – se réintègrent socialement grâce à une formation ciblée aux NTIC. Ou encore celui de personnes retraitées sans expérience numérique qui améliorent leur intégration sociale grâce à des cours NTIC adéquats. Il en va de même de personnes très précarisées socialement et économiquement, souvent sans illusion quant à l'utilité professionnelle d'une formation NTIC, mais qui reconnaissent là une possibilité de revenir dans la société.

Les auteurs de l'étude affirment même que les NTIC peuvent constituer une sorte de cheval de Troie permettant d'accéder au monde des exclus. Les NTIC pourraient aussi remplir un rôle préventif. On peut rêver d'un grand syndicat tel qu'UNIA, dont tous les membres disposeraient d'un ordinateur, seraient formés au NTIC et communiqueraient en réseau.

Christian Marazzi, *La Place des chaussettes. Le tournant linguistique de l'économie et ses conséquences politiques*, traduit de l'italien par François Rosso et Anne Querrien, Editions de l'Eclat, Paris, 1997.

Ordinateur et précarité au quotidien: les logiques d'intégration provisoire de la formation continue. Equipe de recherche: Luc Vodoz, politologue; Pierre Rossel, anthropologue; Barbara Pfister Giauque, sociologue; Olivier Glassey, politologue et Mark Reinhart, géographe. C.E.A.T., Lausanne, 2005.

Les risques du numérique

L'économie s'adapte, les régulations et systèmes de protection sociale peinent à suivre

Pierre Imhof - 26 février 2015 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/27325

Dans les pays industrialisés, chacun ou presque possède un téléphone dont la puissance de calcul dépasse celle de l'ordinateur de la fusée Apollo.

Si nos *smartphones* et tablettes sont capables de gérer un voyage sur la Lune, ils peuvent aussi – et c'est certainement plus immédiatement utile – nous localiser et utiliser cette possibilité aujourd'hui pour commander une pizza, trouver un médecin de garde ou des «*amis*» potentiels, demain pour commander un trajet partagé dans une voiture sans chauffeur.

Sans surprise, l'économie s'adapte rapidement à ces possibilités et offre des prestations prisées par les consommateurs. Pendant ce temps, la législation peine à évoluer et hésite entre protection supplémentaire des acteurs traditionnels et libéralisation. La faute à des élus déconnectés, comme le démontre une enquête de Laure Belot, journaliste au *Monde*, et à des systèmes étatiques davantage adaptés à la stabilité qu'au changement.

Comme on l'a vu dans de précédents articles (DP 2068 et 2069), une partie de la législation destinée à protéger les consommateurs perd de son utilité quand ceux-ci connaissent le prix de la prestation à l'avance et peuvent la noter à peine utilisée. Un cadre législatif basé sur des biens et des acteurs clairement identifiés et localisés, et sur un accès privilégié à l'information de la part du vendeur, face à un acheteur acceptant de lui faire confiance, ne correspond plus à un système globalisé basé sur le *big data*.

Des professions ont déjà presque disparu en raison de l'accès universel à l'information. On peut penser aux agences de voyages qui tiraient leurs profits d'un accès

privilégié aux acteurs du tourisme. Elles pouvaient vendre leur expérience et compter sur une relation de confiance avec une clientèle fidèle. L'accès universel et en temps réel à ces mêmes informations a évidemment dévalorisé les prestations de ces intermédiaires.

Sans parler des domaines où le produit lui-même est numérique et où le coût marginal de production est proche de zéro: musique, films et séries, qui n'ont plus besoin d'être possédés mais auxquels il suffit de pouvoir accéder au moment souhaité par le client.

Cette liberté procurée par une information et des produits en tout temps et en tout lieu disponibles a pourtant un prix. Car l'économie numérique bouscule nos habitudes, mais induit aussi de nouveaux risques et fait de nouvelles victimes.

Pour reprendre l'agence de voyages, elle assumait généralement le risque et le service après-vente liés à ce qu'elle vendait – en tout cas pour les plus honnêtes et réputées. Et elle était un intermédiaire connu et attaquable en justice. Ces risques sont maintenant à charge de l'acheteur direct, qui n'en a pas toujours conscience. Heureusement, les nombreux sites d'évaluation, type Tripadvisor, offrent la possibilité de jauger la prestation à l'avance… tout en sachant que ces acteurs ne se contentent pas de partager les avis des précédents utilisateurs, mais se financent en proposant également des locations, ce qui réduit évidemment la confiance à leur égard.

Un autre domaine problématique est l'économie grise qui se développe grâce aux nouvelles technologies de l'information. Elle existe bien entendu déjà dans l'économie traditionnelle, mais elle est par la force des choses limitée géographiquement et dans son offre. En supprimant ou en délocalisant et *«virtualisant»* les intermédiaires, on perd des possibilités de contrôler l'activité et de prélever taxes et impôts nécessaires pour assurer une certaine régulation et financer les prestations de l'Etat.

Une partie de ces contrôles deviennent certes inutiles, mais d'autres restent pertinents. Comment s'assurer que le chauffeur Uber est bien en règle avec ses assurances et que le loueur d'une chambre *via* Airbnb paie les taxes de séjour? Sans parler de la déclaration des revenus au fisc, plus difficile encore à vérifier.

Toute cette économie est une aubaine pour celles et ceux qui souhaitent des revenus accessoires, et les clients qui bénéficient de prestations souvent de qualité et à bas prix. Mais elle présente le risque d'un retour au salaire à la tâche, basé sur une économie des charges sociales. Or le chômeur-chauffeur ou la ménagère-hôtelière vont se tourner vers l'Etat et ses prestations sociales au premier pépin limitant leurs capacités de gain. Sans avoir contribué auparavant, par leurs cotisations et leurs impôts, à financer le système.

L'économie est en transition et il est normal – voire heureux – que le système législatif n'ait pas totalement intégré ces changements. Mais ils vont en s'accélérant et de nouvelles règles sont à inventer en collaboration entre l'Etat, les usagers, les fournisseurs et les *«centralisateurs»* de prestations que sont les services numériques planétaires. Une économie mondialisée appelle évidemment à une régulation à la même échelle.

Et tout comme la Migros vante les produits *«de la région»*, devrait se développer une économie numérique alternative et locale qui évite que le cinquième du prix d'une location de chambre ou d'une course de taxi à Lausanne finisse dans les caisses (virtuelles) d'une société californienne, aussi inventive soit-elle.